

# CONTACT

JUILLET  
2018

Vol 37

No 3

ISSN 0830 0084

## MOT DU MAIRE

### Avenir des municipalités rurales

Le 19 juin dernier, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire convoquait les élus de la région pour nous faire part des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire. En terme clair, le ministère nous a informé des éléments qui devront se retrouver dans notre prochain schéma d'aménagement pour que celui-ci puisse être approuvé.

Lors de cette rencontre, nous avons appris que pour la MRC Rimouski-Neigette, les futurs développements devront se concentrer dans la ville centre, la MRC ayant une agglomération de recensement. Cette notion concerne les municipalités qui ceinture une ville centre. En théorie, les gens qui habitent dans ces municipalités travaillent majoritairement dans la ville centre et tant qu'il y a des terrains disponibles dans la celle-ci, l'agrandissement du périmètre urbain de ces municipalités est interdit.

Au printemps 2017, nous leur avons expliqué que cette situation était inadmissible pour un gouvernement qui a une loi cadre sur l'occupation dynamique du territoire. On se croirait à l'époque des opérations Dignité où de grands penseurs avaient avancé l'idée que les populations devaient se concentrer dans les villes. L'histoire nous a appris que ce n'était pas la trouvaille du siècle. S'il vous plaît, apprenons de nos erreurs!

Francis St-Pierre, maire

### PÉRIODE D'ARROSAGE

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins d'arrosage de pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est défendue durant la période du **1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> septembre** de chaque année, à l'exception des périodes suivantes :

**Entre 19 h et 22 h, les jours suivants :**

- Pour les occupants d'habitations à l'**est de la rue de la Gare** : les **lundis et jeudis**.
- Pour les occupants d'habitations à l'**ouest de la rue de la Gare** : les **mardis et vendredis**.

### VENTE DE GARAGE

Voici un site qui permet aux particuliers et aux organismes à but non lucratif d'inscrire la date, l'heure et l'endroit d'une vente-débaras. Ce site permet aux acheteurs de voir les endroits où il y aura des ventes-débaras dans leur région et partout au Québec. Et c'est gratuit. [www.taventedegarage.ca](http://www.taventedegarage.ca) N'oubliez pas que vous devez vous procurer un certificat d'autorisation au bureau municipal et ceci au coût de 5 \$.



Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.

## CLUB DE TIR DU BAS ST-LAURENT



Le club vous invite tous les dimanches, membre et non-membre, à venir pratiquer ou expérimenter le pigeon d'argile. Tout est fourni sur place, aucun permis nécessaire. Suivez-nous sur Facebook et sur notre site, [www.ctbsl.org](http://www.ctbsl.org).

De plus, le 5 août, c'est une journée spéciale pour les dames au pigeon d'argile, car c'est gratuit (balles en sus), messieurs amenez votre dame et mesdames amenez vos amies,

pas votre monsieur!!! Voir onglet détails des tournois sur notre site.

Prenez aussi note que nous avons une activité de financement pour Canards illimités les 18 et 19 août. Nous vous attendons en grand nombre.

Pour plus d'informations, [www.ctbsl.org](http://www.ctbsl.org) ou Marius De Champlain 581 246-8025.

## CONTRIBUEZ À DIMINUER LE GASPILLAGE DE PAPIER!

### Principe des 3 R : Réduire, Réutiliser, Recycler

Si vous ne voulez plus recevoir le publisac, passez au bureau municipal pour vous procurer un autocollant. Cet autocollant apposé sur votre boîte aux lettres ou sur le rebord intérieur de la porte de votre boîte postale signifie que vous ne voulez plus recevoir de circulaires publicitaires dans votre boîte aux lettres, incluant le publisac.

Pour demeurer informé, tout en économisant le papier :

Tous les circulaires du publisac sur [www.publisac.ca/rimouski](http://www.publisac.ca/rimouski)

Pour les informations locales : [www.lavantage.qc.ca](http://www.lavantage.qc.ca)

Site web de la municipalité : [www.stanaclet.qc.ca](http://www.stanaclet.qc.ca)

## Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?

[municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)  
ou  
du lundi au vendredi, de  
8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30  
tél. : 418 723-2816,  
au 318, rue Principale Ouest

Rédaction : Joanne Pinel

Mise en page : Richard Ruest

Impression : Tendence Impression

Prochaine parution : Septembre 2018

Tombée des articles : 20 août 2018



- BUREAU MUNICIPAL 723-2816
- INCENDIE 911
- C. COMMUNAUTAIRE 723-1747
- SERVICE DES LOISIRS 725-5389
- SALLE POLYVALENTE 724-0900
- BIBLIOTHÈQUE 723-1747
- TÉLÉCOPIEUR 723-0436
- [www.stanaclet.qc.ca](http://www.stanaclet.qc.ca)
- COURRIEL : [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)



Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil. Voici les dates des prochaines séances ordinaires :

3 JUILLET

6 AOÛT

4 SEPTEMBRE

MAIRE	FRANCIS ST-PIERRE
CONSEILLERS	
POSTE N° 1	YVE ROULEAU
POSTE N° 2	JEAN-DENIS BERNIER
POSTE N° 3	SIMON DUBÉ
POSTE N° 4	JEAN-FRANÇOIS CHABOT
POSTE N° 5	DAVID LEBLANC
POSTE N° 6	FRANCIS RODRIGUE

## LA FORGE SAINT-LAURENT

La forge Saint-Laurent ouvrira officiellement ses portes au public, tous les weekends, à compter du 1<sup>er</sup> juillet au 3 septembre de 11 h 30 à 16 h 30 au coût de 5 \$ par adulte.

Un artisan-forgeron, Louis-André St-Laurent, petit-fils de Léo St-Laurent, fera l'animation du feu de forge, martèlement du fer et démonstration des outils de forgeron. Venez découvrir les rudiments d'être forgeron avec nos ateliers d'initiation offerts directement à la forge! Une expérience enrichissante pour tous!

Nous revenons également avec deux soirées d'antan musicales, avec la collaboration de la Distillerie Saint-Laurent. C'est un rendez-vous à ne pas manquer le 14 juillet avec La Queue du Loup et le 25 août avec le Duo Rivière-Hatée, composé de Robin Servant et Sabrina Berger. Les billets sont au coût de 15 \$.

Pour plus d'information et/ou réservation, contactez la page Facebook de La Forge St-Laurent ou par téléphone au 418 750-0985.



## L'ÉCOPATROUILLE DE LA MRC, VOTRE ALLIÉE POUR VOUS DÉMÊLER!



Cet été, les écopatrouilleurs seront là pour vous aider à mieux recycler et composter. Avec eux, vous améliorerez encore plus vos bonnes pratiques environnementales.

Vous aurez peut-être l'occasion de les rencontrer...

Les écopatrouilleurs seront présents dans les festivités et les camps de jour du territoire pour animer des activités de sensibilisation.

Ils feront aussi une tournée pour donner des trucs et astuces liés au tri des matières à déposer dans vos bacs. À cette occasion, ils feront un sondage superficiel des bacs placés au bord du chemin. Mais ne vous inquiétez pas : les observations se feront uniquement en surface, dans le plus grand des respects.

Merci de leur réserver un accueil chaleureux. Ils sauront répondre à vos mille et une questions.

Ensemble, contribuons à réduire la quantité de déchets enfouis, leurs impacts environnementaux et leur coût de gestion.

Rachel Dubé Coordonnatrice en environnement MRC de Rimouski-Neigette  
environnement@mrc-rn.ca



Nicolas Houle-Boivin et Lisa

445 participants! wow

Cette année, le comité organisateur a travaillé sans relâche pour vous donner une course de qualité sur un nouveau site, avec deux nouvelles épreuves trail, un nouveau parcours plus sécuritaire et un système de chrono électronique. Nous pouvons dire que c'est mission accomplie lorsque nous vous avons vus en si grand nombre, le sourire aux lèvres.

Merci aux bénévoles et un merci tout spécial aux comptables professionnels agréés, le club Lions et le club Léo de St-Anaclet ainsi qu'aux commanditaires suivants : Caisse Desjardins Rivière Neigette, Miralis, la municipalité de St-Anaclet, Le centre bureautique, Resto ASL, CarrXpert Jacques Lévesque et L'univers de la course à pied!

**Un merci tout particulier à vous**, population anacloise, nous permettant de recevoir tous ces gens pour une journée et d'être si accueillante et ouverte!



Bon été à tous!

Le comité organisateur (Yann Bernier, Michael Guay, Carl Lavoie, Micheline Bélanger, Marianne Denis et Pierre-Luc Lavoie) vous dit à l'an prochain!

## FABRIQUE DE ST-ANACLET

La fabrique est heureuse d'inviter la population de Saint-Anaclet, le dimanche 15 juillet, afin de souligner les années et le travail que notre diacre, **M. Raymond Ross**, a effectué parmi nous dans notre paroisse.

À la messe de 10 heures qui sera présidée par notre curé Laval Gauvin, nous soulignerons le départ de monsieur Raymond. De plus, ce sera la dernière messe célébrée par Laval à St-Anaclet comme curé de notre paroisse. Après la messe, la population est invitée à un cocktail à la salle Réal-Lamontagne.

L'Assemblée de Fabrique et toutes les équipes de liturgie et de pastorale se joignent à nous pour remercier et féliciter Raymond pour les services rendus à notre paroisse et elle vous convie à ce rendez-vous à ne pas manquer.

Maurice Lepage, pour l'Assemblée de Fabrique

## ASSOCIATION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE INC.



### LAC À L'ANGUILLE

Importante opération d'inventaire des poissons du lac à l'Anguille

Consultez le site WEB [www.apelast-anaclet.org](http://www.apelast-anaclet.org) et l'onglet Note-information : Importante opération d'inventaire des poissons du lac à l'Anguille pour connaître la nature et les objectifs de ces travaux qui seront réalisés en juillet par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), sous la supervision de M. Guy Verreault, biologiste.

André Lévesque, président 418 722-9637

## RAPPEL AUX ORGANISMES

Pour tous les organismes qui n'ont pas encore donné leurs dates de réservation pour leurs activités et qui désirent les publier dans le répertoire du Service des loisirs et de la culture, vous avez jusqu'au **21 juillet** pour le faire.

Carl au 418 725-5389

## VACANCES

Veillez prendre note que je serai en vacances du 23 juillet au 17 août inclusivement.



Donc, si vous prévoyez faire la location d'une salle, de chaises et tables pendant cette période, je vous suggère de communiquer avec moi au 418 725-5389 avant les dates mentionnées ci-dessus.

Je vous remercie de votre collaboration et bonnes vacances. Carl

## UN P'TIT PEU D'URBANISME

### Entretien des fossés des voies publiques

Avis aux propriétaires dont les résidences longent les fossés des voies publiques. Il est de votre devoir de veiller à l'entretien de ces fossés afin que ceux-ci ne deviennent pas une source importante de pollution qui contribue à la dégradation de nos lacs, cours d'eau et milieux humides.



Les fossés doivent être entretenus, nettoyés et surtout végétalisés en tout temps afin de minimiser notre apport en sédiments et en polluants dans l'environnement.

C'est tous ensemble que nous pouvons faire une réelle différence. Bon été!

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en urbanisme et en environnement

Sources : Ministère des Transports du Québec

## PIRATE-RUN TRACTEURS ROSES

La fondation LES TRACTEURS ROSES (organisme dont le but est d'amasser des fonds afin de lutter contre le cancer et aussi d'aider les différentes associations caritatives de la région) et la municipalité de Saint-Anaclet organisent un pirate-run à moto dont les dons recueillis iront à la Maison Marie-Élisabeth de Rimouski.

Cette activité consiste à effectuer une randonnée à moto d'un parcours d'environ 250 km dont le départ est le samedi 14 juillet à 9 h 30 au Centre communautaire Régis-St-Laurent à St-Anaclet. Le retour des motocyclistes est prévu vers 15 heures au même endroit. Sur place, il y aura de l'animation musicale et un service de bar et de restauration.



## LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

### Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 4 juin 2018

Les élus municipaux adoptent une politique de fidélisation pour ses employés. (Rés. 2018-06-69)

Les élus municipaux acceptent que la Sûreté du Québec, de concert avec la MRC de Rimouski-Neigette, travaille à uniformiser les règlements municipaux. (Rés. 2018-06-70)

Les élus municipaux acceptent de promouvoir l'acquisition de barils de récupération de l'eau de pluie et de les offrir aux citoyens qui le désirent à un prix modique. (Rés. 2018-06-71)

Les élus municipaux acceptent la demande de dérogation mineure pour le 742, rang 3 Ouest concernant l'implantation de la résidence et du garage. (Rés. 2018-06-73)

### BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

Cet été à la bibliothèque, c'est animé ! Avec le club de lecture d'été Desjardins, tous les enfants du camp de jour auront la chance de venir visiter notre local.

Aussi, il vous est possible depuis le 18 juin de réserver et d'emprunter les nouveautés estivales, des livres de tous les genres, pour tous les goûts !

N'oubliez pas que l'horaire estival est débuté depuis le 25 juin, soit le mercredi soir de 19 h à 20 h 30 et le jeudi de 13 h à 15 h. L'horaire habituel reviendra la semaine du 10 septembre 2018.

Soyez à l'affût, la programmation automnale sera disponible sous peu à la bibliothèque et aussi sur notre page Facebook.

Je vous souhaite un été chaud et divertissant !

Anne Boucher B, responsable de la bibliothèque au 418 750-7217

### DES NOUVELLES DU SKATEPARC

Premièrement, nous tenons à remercier la population de St-Anaclet qui, encore cette année, a embarqué dans notre projet de collecte de bouteilles pour l'achat d'un module supplémentaire. Nous avons amassé **2 000 \$** lors de la collecte incluant les dons en argent. **MERCI ! MERCI !**

Les autres dons reçus sont : 1 500 \$ de la Caisse Desjardins de la Rivière-Neigette, 1 250 \$ de la Municipalité de St-Anaclet, 500 \$ de Miralis, 500 \$ de Project et 250 \$ de Boulevard Chevrolet, pour une somme totale de 6 000 \$. Cette somme représente le coût d'acquisition du nouveau module qui est actuellement en place. Surveillez le Facebook de la Municipalité pour connaître les nouvelles heures d'ouverture du Skateparc (service de surveillance, accès aux toilettes, sécurité, éclairage). Merci encore.

Yve Rouleau, conseiller — Loisirs, culture, services aux jeunes

### LA FRAUDE TÉLÉPHONIQUE : COMMENT L'ÉVITER

Des milliers de Québécois sont présentement visés par un nouveau type de fraude téléphonique qui pourrait vite faire gonfler leur prochaine facture de téléphone.

Ne répondez jamais à un numéro dont vous n'êtes pas certain de la provenance.

Ne retournez pas un appel que vous avez manqué si ce numéro est suspect.

Vous pouvez communiquer avec le Centre anti-fraude du Canada au 1 888 495-8501.

Aussi, pour bloquer votre numéro de téléphone des listes de télémarketing que vous recevez :

En ligne à [www.LNNTÉ-DNCL.gc.ca](http://www.LNNTÉ-DNCL.gc.ca)

Par téléphone au 1 866 580-3625.

À l'aide d'un ATS au 1 888 362-5889.

En envoyant votre numéro de télécopieur au 1 888 362-5329.

- **OFFRE D'EMPLOI** Nous sommes à la recherche d'une personne pour agir comme surveillant au skatepark. Celle-ci devra entre autres faire respecter les règlements et assurer la sécurité et la propreté des lieux. Salaire : 12 \$/heure Début : 9 juillet 2018. 30 heures/semaine. Communiquez avec Carl au 418 725-5389 pour obtenir plus de renseignements.
- **OFFRE D'EMPLOI** Nous sommes à la recherche d'un animateur ou d'une animatrice au camp de jour pour un jeune ayant des besoins particuliers. Début l'emploi : immédiatement, poste de 35 heures/semaine. Pour information, communiquez avec Carl au 418 725-5389.

## PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE ST-ANACLET



Le Comité de sauvegarde de l'église de St-Anaclet poursuit son travail sur un projet de réaménagement de notre église afin d'en faire un lieu multifonctionnel, en maintenant un lieu de culte tout en préservant ses attributs architecturaux d'origine.

À cet effet, la firme d'architectes « Atelier 5 » a produit une version préliminaire d'une étude de faisabilité qui tient compte des normes, contraintes et exigences légales et des propositions issues de la consultation publique. Le Conseil municipal de St-Anaclet et la Société de promotion économique de Rimouski (SOPER) accompagnent le Comité dans cette démarche.

Les orientations définitives du projet se dessinent et seront présentées à la population au retour des vacances, en août et septembre prochain.

Les citoyens auront l'opportunité de s'approprier le projet de transformation de l'église en lieu multifonctionnel en consultant les esquisses et l'animation 3D.

Surveillez l'annonce des activités de présentation et l'identification des sites internet à consulter.

Claude Roy,  
marguillier et animateur du Comité de sauvegarde

## ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION !

Nous sommes toujours à la recherche de juges pour le concours Maisons fleuries. Il nous est donc impossible pour l'instant de vous donner la date du jugement.

Surveillez le puits d'affichage pour la date officielle. Merci

Le comité d'embellissement

## CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-ANACLET



Le comité de paroisse des Chevaliers de Colomb de Saint-Anaclet, lors du 119<sup>e</sup> congrès provincial tenu à Québec les 21 et 22 avril 2018, a reçu les méritas suivants :

1 - Activité de la jeunesse : Première place : le Labyrinthe des Chevaliers de Colomb de Saint-Anaclet.

2 - Méritas Colombien : Activités religieuses paroissiales pastorales  
Troisième place : Réfection de la croix du cimetière de Saint-Anaclet.

Alain Lavoie

Le comité de paroisse



## ATTENTION



La visite des classificateurs aura lieu le **mardi 17 juillet en avant-midi.**

Les résultats de la classification ne seront disponibles qu'au mois de novembre. Merci

Le comité d'embellissement

## PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ

Nous vous encourageons fortement à aimer la page facebook de la municipalité afin d'être aux faits rapidement des communiqués concernant un bris sur le réseau, une fermeture de route, une annulation de cours, la fermeture de la patinoire et/ou toute autre chose qui n'était pas prévue. Soyez assuré que nous faisons tout en notre pouvoir pour vous tenir informé dans les meilleurs délais de ces inconvénients.

Si vous préférez plutôt être averti par courriel, veuillez nous envoyer un courriel à [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca). Pour ceux qui nous ont déjà laissé leur courriel, une liste de distribution sera créée sous peu et sera fonctionnelle pour les prochains avertissements.

Veuillez noter aussi que nous publions les communiqués sur le site web de la municipalité dans l'onglet FLASH INFO. Nous faisons tout notre possible pour faire les mises à jour nécessaires.

Merci de votre bonne collaboration.

